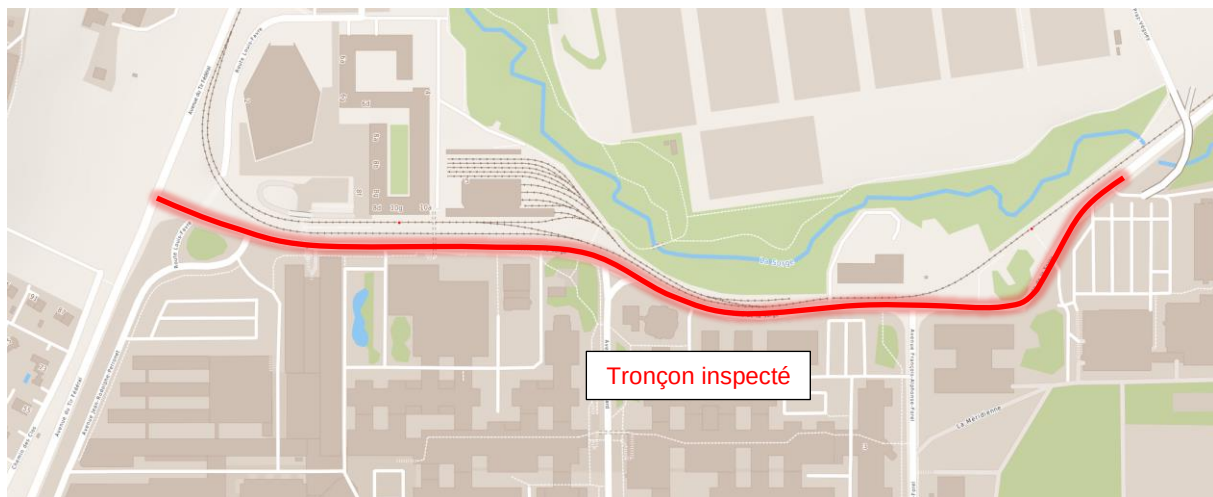


Application 463.07

RSI – ROAD SAFETY INSPECTION**INTRODUCTION**

L'inspection de sécurité routière ou Road Safety Inspection (RSI) a pour but de détecter de manière préventive des déficits de sécurité d'une infrastructure routière existante, ceci afin de procéder aux éventuelles mesures correctrices permettant d'éviter la survenance d'accidents ou l'aggravation des conséquences d'éventuels accidents.

Dans le cadre de cette application, vous avez la charge d'effectuer un **RSI** d'une partie de la Route de la Sorge d'une longueur d'environ 900 m. La section sélectionnée va du carrefour entre cette route et l'Avenue du Tir-Fédéral et le carrefour de la passerelle menant au bâtiment du Vortex sis devant l'arrêt m1 Sorge, comme présenté sur l'extrait de carte ci-après ainsi qu'à la page 3.

**DEROULEMENT DE L'APPLICATION**

Le relevé est fixé le **mercredi 13 novembre 2024** dès 08h15. Soyez vigilant vis-à-vis du trafic en vous munissant d'éléments distinctifs (vestes de sécurité). Il est impératif de stationner sur les trottoirs.

En cas de mauvaises conditions climatiques, l'application sera déplacée la semaine suivante.

Une inspection de sécurité routière doit être menée par groupe de 2 à 3 étudiants.

L'application portera notamment son attention sur les thèmes suivants :

- Géométrie de la route TGC25, chap. 6
- Aménagement des carrefours
- Passages piétons Recommandation BPA MS.013-2016
- Visibilité des accès et des carrefours TGC25, chap. 6.5.3
- Obstacles latéraux TGC25, chap. 4.5.2
- Aménagements pour les piétons et les cyclistes TGC25, chap. 6.3

8 carrefours sont concernés, comme présenté en page 3.

RESULTATS ATTENDUS

Un rapport d'inspection établi selon les principes de la norme SN 641 723 sera à rendre. Il sera notamment complété de photos prises lors de l'inspection. Un rapport succinct l'accompagnera avec mise en exergue des principaux résultats et les propositions d'éventuelles mesures correctrices des déficits identifiés.

RENDU

Forme : 1 fichier en format pdf, sous forme informatique (pas de rendu sous forme manuelle)

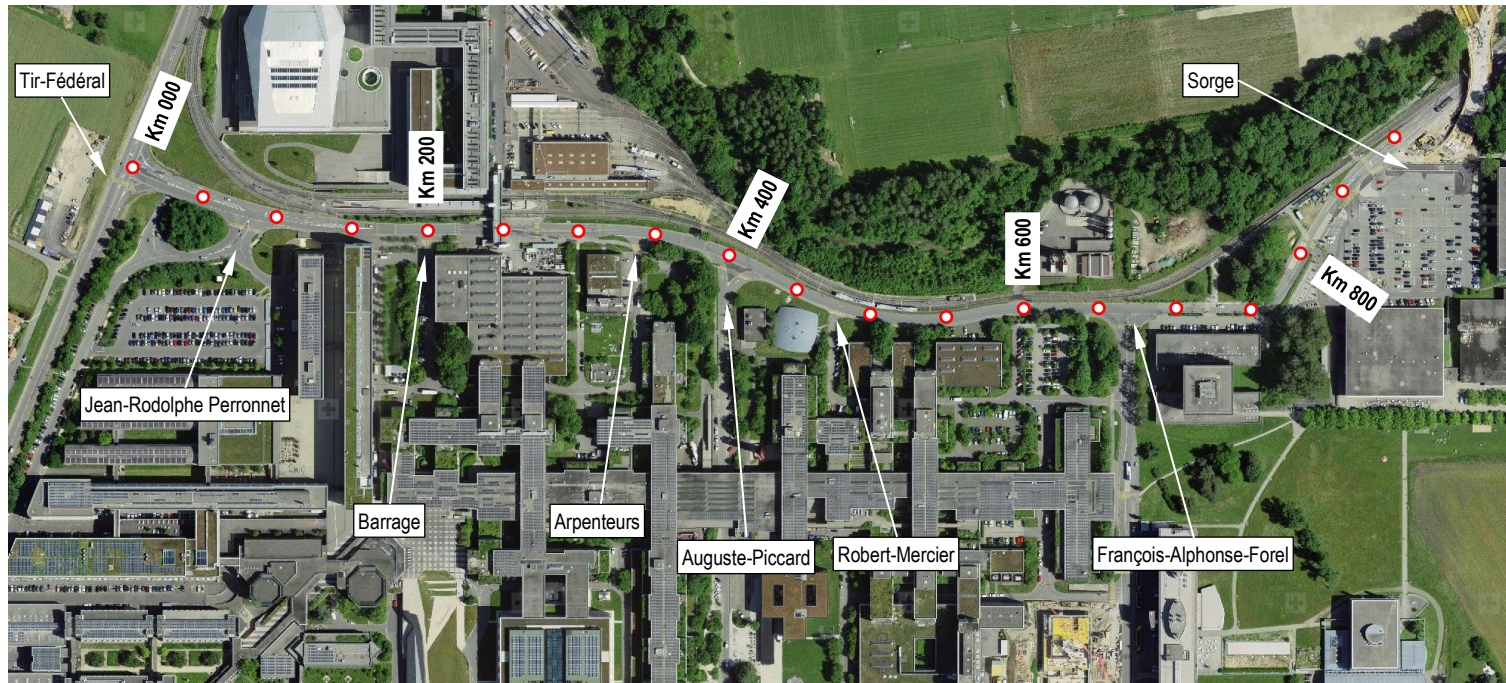
Le travail est à réaliser impérativement par groupe de 2 ou 3 étudiants (pas de travail individuel).

Délai : **Mercredi 27 novembre 2024 à 08h00**, sur le site Moodle CIVIL-463

Corrigé : sera fourni sur le site Moodle CIVIL-463 dès le 27 novembre 2024

EPFL, le 3 novembre 2024

Dr. Micaël TILLE



Plan cadastral et orthophoto – Points de repère équidistants de 50 m (échelle 1 :500)